



teIICO

Prévoyance. Banque. Immobilier.

Telco pkPRO

Administration Suisse romande
Avenue William-Fraise 3
1006 Lausanne

t +41 58 442 25 00
pkPRO@telco.ch
romandie@telco.ch

Transfert ou remboursement retrait anticipé pour l'encouragement à la propriété

Employeur **Contrat N°**

Personne assurée

Monsieur Madame

Nom Prénom
Rue NPA, Lieu
Téléphone prof. Téléphone privé
E-Mail Date de naissance
N° d'assuré

Je suis en pleine capacité de travail? Oui Non Démission/Licenciement en cours Oui Non

Etat civil célibataire marié séparé/e divorcé/e veuve

Remboursement partiel Oui Non (si non veuillez compléter rubrique A) ou B))

Date prévue du remboursement Montant
Minimum CHF 10'000

Je demande à la Telco pkPRO, 6431 Schwyz, en sa fonction d'assureur actuel de s'occuper des modifications au registre foncier mentionnées ci-dessous :

A) Radiation et inscription d'une restriction du droit d'aliéner

Vente de l'immeuble actuel et acquisition d'un nouvel immeuble servant comme résidence principale

Date prévue, vente de l'immeuble actuel

Date prévue, achat du nouvel immeuble

Justificatifs à joindre: extrait du RF concernant l'immeuble actuel, extrait du RF concernant le nouvel immeuble, copie de l'acte de vente pour le nouvel immeuble.

B) Radiation d'une restriction du droit d'aliéner pour cause de

remboursement complet du retrait anticipé EPL.

Par ma signature, je confirme qu'avec le présent remboursement tous les retraits anticipés EPL effectués jusqu'alors auprès d'une caisse de pension ou une fondation de libre passage sont soldés.

survenance d'un cas de sinistre

versement en espèces de la prestation de libre passage

âge de la retraite atteint.

Justificatifs à joindre: extrait du RF, adresse et n° de téléphone de l'institution de prévoyance auprès de laquelle le retrait anticipé EPL a été effectué.

Je confirme par la présente que tous les coûts concernant les modifications au registre foncier sont à ma charge

Signature (s)

Lieu et date

Consentement du/de la propriétaire